

Le 2 juin 2008

Procès-verbal de la session ordinaire du 2 juin 2008 de la Paroisse de Notre-Dame-de-Lourdes, tenue au 830, rue Principale à Notre-Dame-de-Lourdes, le deuxième jour de juin deux mille huit à vingt heures.

Sont présents:

M. Jocelyn Bédard, maire
M. Donald Laliberté, conseiller siège no 1
Mme Chantal Tanguay, conseillère siège no 2
M. Yannick Lemire, conseiller siège no 3
Mme Francine Turmel, conseillère siège no 4
M. Normand Nault, conseiller siège no 5
M. Yves Payette, conseiller siège no 6

ORDRE DU JOUR

- 1.0 Ouverture de la session régulière
 - 1.1 Mot de bienvenue
- 2.0 Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 3.0 Résolution autorisant le maire à intervertir les points à l'ordre du jour
- 4.0 Adoption du procès-verbal de la session ordinaire du 5 mai 2008
- 5.0 Lecture du courrier
- 6.0 Rapport des élus, de l'inspecteur municipal et du maire
- 7.0 Suivi de la session
- 8.0 Adoption du règlement no : 257-2008
- 9.0 Travaux aux routes asphaltées
- 10.0 Travaux de voirie 2008
- 11.0 Débroussaillage
- 12.0 Calcium
- 13.0 Balayage des rues du village
- 14.0 Ajout de travaux d'électricité au chalet des loisirs
- 15.0 Achat de deux (2) distributeurs à mains
- 16.0 Nommer M. Serge Soucy comme inspecteur pour les animaux
- 17.0 Autoriser l'embauche de Madame Geneviève Lemire
- 18.0 Inscription au congrès de la FQM pour 2008
- 19.0 Inscription au Séminaire d'Infotech
- 20.0 Rapport semestriel
- 21.0 Comptes à payer
- 22.0 Varia
 - 22.1 Nouvelle demande du Comité d'Embellissement
 - 22.2 Demande de la municipalité de Notre-Dame-de-Lourdes (région de Joliette)
- 23.0 Questions de l'assemblée
- 24.0 Levée de la session

La séance est ouverte par Monsieur le maire Jocelyn Bédard, Hélène Lessard, directrice-générale/secrétaire-trésorière, fait fonction de secrétaire.

R-08-06-091
Ordre du jour

Il est proposé par Monsieur le conseiller Yannick Lemire, appuyé par Monsieur le conseiller Donald Laliberté et résolu à l'unanimité des conseillers que l'ordre du jour soit adopté en laissant le varia ouvert.

ADOPTÉE

R-08-06-092
Intervertir les points

Il est proposé par Monsieur le conseiller Donald Laliberté, appuyé par Monsieur le conseiller Yves Payette et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser le maire à intervertir les points à l'ordre du jour.

ADOPTÉE

R-08-06-093
Procès-verbal du
5 mai 2008

Monsieur le maire demande aux conseillers(ères) s'ils ont tous et toutes reçu et lu le procès-verbal de la session ordinaire du 5 mai 2008, étant tous et toutes affirmatifs (ves);

Il est proposé par Monsieur le conseiller Yves Payette, appuyé par Madame la conseillère Francine Turmel et résolu à l'unanimité des conseillers que le procès-verbal de la session du 5 mai 2008, soit approuvé et signé en y apportant les modifications suivantes :

- Résolution no : R-08-05-072 changer: Il est proposé par Madame la conseillère Francine Turmel, appuyé par Monsieur le conseiller Yves Payette...
- Au rapport du maire ajouter : 09-04 : réunion de la MRC

Le 2 juin 2008

- Suite à la résolution R-08-05-079, après Monsieur Dominique Ouellet ajouter : et qu'aucuns frais ne soient rattachés à cette recherche
- R-08-05-085, soit changer en entier par :

CONSIDÉRANT QUE le Comité de Développement ne peut émettre des chèques;

CONSIDÉRANT QUE le Comité d'Embellissement demande une deuxième avance de mille dollars (1 000\$);

Il est proposé par Monsieur le conseiller Donald Laliberté, appuyé par Monsieur le conseiller Yannick Lemire et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser d'émettre un second chèque de mille dollars (1 000\$) au Comité d'Embellissement;

QUE le remboursement soit fait lorsque les fonds du Comité de Développement de Lourdes seront accessibles.

- R-08-05-088, suite à « et résolu » ajouter : d'autoriser l'envoi d'une lettre d'appui au CPE la Girouette de Plessisville
- R-08-05-089, lire cette résolution comme suit :

Il est proposé par Monsieur le conseiller Donald Laliberté, appuyé par Monsieur le conseiller Yves Payette et résolu à l'unanimité des conseillers que la session soit levée à 22H30.

Ces modifications apportées au procès-verbal sont signées par Madame Danielle Asselin, secrétaire-trésorière par intérim, afin d'en confirmer l'authenticité.

Madame Danielle Asselin,
Secrétaire-trésorière par intérim à la session ordinaire du 5 mai 2008

ADOPTÉE

COURRIER :

Lecture brève du courrier reçu au cours du mois.

RAPPORT DES ÉLUS :

M. Donald Laliberté, conseiller siège no 1 :

- 2 réunions du conseil
- réunion du Comité des Loisirs : préparatifs pour le feu de la St-Jean, le 21 juin prochain

Mme Chantal Tanguay, conseillère siège no 2 :

- 2 réunions du conseil
- demande de subvention au Programme Agri-Esprit
- ouverture de la bibliothèque municipale-scolaire le 11 juin prochain, pour les citoyens de Notre-Dame-de-Lourdes et de Villeroy
- informations dans le dossier Diagnostic résidentiel d'Hydro-Québec
- la confection du site web de la municipalité se poursuit

M. Yannick Lemire, conseiller siège no 3 :

- 2 réunions du conseil

Mme Francine Turmel, conseillère siège no 4 :

- courte réunion après la session du 5 mai 2008
- rencontre avec Madame Hélène Lessard, le mardi 6 mai 2008
- réunion de travail le lundi 26 mai 2008

M. Normand Nault, conseiller siège no 5 :

- rien à souligner

M. Yves Payette, conseiller siège no 6 :

- 2 réunions du conseil
- réunion du HLM

RAPPORT DE L'INSPECTEUR MUNICIPAL :

- plainte dossier environnement, dossier fermé
- étude pour l'ajout d'une lumière de rue dans la nouvelle zone blanche
- entente concernant les bris au pont du rang St-Joseph
- nouvelles prises électriques au terrain des loisirs
- étude pour réparation d'un tronçon sur le rang St-François Ouest
- travaux du balcon de la salle sont terminés, ne reste que l'installation des gardes
- inspection des lumières de rues
- nettoyage des 3 ponts municipaux
- début des travaux de balayages des rues
- tonte des pelouses municipales
- divers travaux de réparations sur les routes asphaltées

Le 2 juin 2008

RAPPORT DU MAIRE :

14-05 : installation du panneau historique à la salle municipale et un 2^e prévue pour la fin de l'été

26-05 : réunion de travail

Pendant le congé maladie de la directrice générale, a été présent au bureau environ 3 jours par semaine

SUIVI DES SESSIONS :

A été fait :

- Papier pour autoriser nouvelle signature a été signé par toutes les parties concernées

Madame Hélène Lessard, directrice-générale/secrétaire-trésorière, avise les membres du conseil qu'une personne a signé le registre concernant le règlement no : 257-2008.

RÈGLEMENT NO : 257-2008
RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NO 140-89
RELATIVEMENT À L'AJOUT DE LA ZONE AGRO-COMMERCIALE AC-2
AINSI QUE CES USAGES

ATTENDU QUE le Conseil juge à propos et dans l'intérêt de la municipalité de modifier son règlement de zonage no 140-89 afin d'y inclure l'ajout de la zone agro-commercial AC-2 ainsi que ces usages;

ATTENDU QU' il y a donc lieu de modifier certaines dispositions du règlement;

ATTENDU les articles 123 et suivants de la Loi sur l'Aménagement et l'urbanisme ;

ATTENDU QU' un avis de motion a été régulièrement donné à la séance du 3 mars 2008 ;

ATTENDU QU'un premier projet de règlement a été adopté à la session ordinaire du 7 avril 2008;

ATTENDU QU'une consultation publique s'est tenue le 5 mai 2008 à 19H30;

ATTENDU QUE le second projet de règlement a été adopté à la session ordinaire du 5 mai 2008;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Monsieur le conseiller Donald Laliberté,
Appuyé par Madame la conseillère Chantal Tanguay

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des conseillers qu'il soit fait et statué le second projet du présent règlement ainsi qu'il suit, à savoir :

ARTICLE 1

Le préambule fait partie intégrante du présent règlement

ARTICLE 2

L'article 6.5 du règlement de zonage no 140-89 est modifié par l'ajout de la zone AGRO-COMMERCIALE AC-2;

ARTICLE 3

Dans la zone AC-2, le seul usage permis est :

- les établissements de services reliés aux véhicules (art. 5.2 – C.4);

ARTICLE 4

Le plan de zonage no 1/2 faisant partie intégrante du règlement de zonage no 140-89 est modifié de la façon suivante :

Les limites de la nouvelle zone AC-2 sont illustrées à l'annexe « A », faisant partie intégrante du présent règlement.

ARTICLE 5

Le présent règlement abroge ou modifie toutes les dispositions de règlements antérieurs incompatibles avec les dispositions des présentes.

ARTICLE 6

Le présent règlement entre en vigueur suivant les dispositions de la Loi.

R-08-06-094
Règlement 257-2008

MAIRE

Secrétaire-trésorière

Le 2 juin 2008

ANNEXE « A »



R-08-06-095
Autoriser travaux de
voirie pour 15 000\$

Il est proposé par Madame la conseillère Francine Turmel, appuyé par Monsieur le conseiller Normand Nault et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser une dépense maximum de quinze mille dollars (15 000\$), taxes en sus, pour l'exécution de divers travaux de réparations aux routes asphaltées;
QUE ces dits travaux soient exécutés par Pavage Veilleux.

ADOPTÉE ET SIGNÉE SÉANCE TENANTE

R-08-06-096
Autoriser travaux de
voirie 2008 pour
demande subvention
Mme Sylvie Roy
députée de Lotbinière

Il est proposé par Monsieur le conseiller Donald Laliberté, appuyé par Monsieur le conseiller Yannick Lemire et résolu à l'unanimité des conseillers que le conseil municipal de la Paroisse de Notre-Dame-de-Lourdes approuve les dépenses pour les travaux qui seront exécutés, au plus tard le 30 septembre 2008, sur les rangs, tel que décrit au formulaire de demande de subvention au Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal, pour un montant d'environ quatre-vingt-sept mille cent soixante-dix dollars (87,170\$);

QUE les travaux seront exécutés conformément aux présentes dépenses sur la ou les routes dont la gestion incombe à la municipalité.

ADOPTÉE

R-08-06-097
Autoriser le fauchage
des chemins

Il est proposé par Monsieur le conseiller Yves Payette, appuyé par Madame la conseillère Chantal Tanguay et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser le fauchage des chemins municipaux ainsi;

QUE la coupe des branches et les 2 côtés des fossés soit faite sur la partie sud de la rivière Bécancour;

QUE ces dits travaux soient complétés au plus tard samedi le 19 juillet, si possible, pour une dépense maximum de six mille dollars (6 000\$), taxes en sus.

ADOPTÉE

R-08-06-098
Achat de calcium

Il est proposé par Monsieur le conseiller Donald Laliberté, appuyé par Madame la conseillère Francine Turmel et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser l'achat de plus ou moins cinq mille cinq cent (5 500) litres de calcium liquide, au coût de trente-cinq sous (0.35\$) du litre pour une dépense maximum de deux mille (2 000\$) taxes en sus.

ADOPTÉE ET SIGNÉE SÉANCE TENANTE

R-08-06-099
Balayage des rues

Il est proposé par Monsieur le conseiller Yves Payette, appuyé par Monsieur le conseiller Normand Nault et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser une dépense de mille deux cent dollars (1 200\$), taxes en sus, pour le balayage des rues du village;

QUE ces dits travaux soient faits et/ou supervisés par l'inspecteur municipal.

ADOPTÉE ET SIGNÉE SÉANCE TENANTE

Le 2 juin 2008

R-08-06-100
Ajout de prises
électriques au terrain
des loisirs

CONSIDÉRANT QUE l'ajout de nouvelles prises électriques au terrain des loisirs;;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Yannick Lemire, appuyé par Madame la conseillère Chantal Tanguay et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser une dépense de trois cent dollars (300\$), taxes en sus, pour l'exécution de ces dits travaux;

QUE ces travaux soient effectués par Marius Marcoux inc.;

QUE le coût de cette dépense soit pris au poste des Projets spéciaux, prévu au budget 2008.

ADOPTÉE ET SIGNÉE SÉANCE TENANTE

R-08-06-101
Achat de 2
distributeurs à
papiers

Il est proposé par Madame la conseillère Francine Turmel, appuyé par Monsieur le conseiller Yves Payette et résolu à l'unanimité des conseillers d'entériner l'achat de deux (2) nouveaux distributeurs à papiers pour les salles de bain de la salle municipale, au coût de treize dollars et quarante-cinq sous (13.45\$)chacun, taxes en sus.

ADOPTÉE ET SIGNÉE SÉANCE TENANTE

R-08-06-102
Nommer M. Serge Soucy
inspecteur pour le
règlement sur les
animaux

Il est proposé par Monsieur le conseiller Donald Laliberté, appuyé par Monsieur le conseiller Yannick Lemire et résolu à l'unanimité de nommer Monsieur Serge Soucy comme inspecteur des animaux pour la municipalité de la Paroisse de Notre-Dame-de-Lourdes, tel que stipulé au Règlement no : 223-2003.

ADOPTÉE ET SIGNÉE SÉANCE TENANTE

R-08-06-103
Embauche de Mme
Geneviève Lemire

Il est proposé par Monsieur le conseiller Yves Payette, appuyé par Monsieur le conseiller Normand Nault et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser l'embauche de Madame Geneviève Lemire comme responsable, superviseure et coordonnatrice du terrain de jeu pour l'été 2008;

QUE ce poste inclue :

l'offre d'emploi pour le moniteur ou la monitrice du terrain de jeu

entrevue et embauche du moniteur ou monitrice

aide, support et supervision des activités du terrain de jeu et autres;

QUE ce travail soit pour une durée de six (6) semaines pour un coût maximal de mille deux cent dollars (1 200\$);

QUE ce dit travail soit conditionnel à un nombre suffisant d'inscription afin d'en justifier la nécessité;

QUE des frais soient chargés aux parents pour l'inscription des enfants afin de permettre à la municipalité de combler une partie ou la totalité des frais pour l'ajout de ce deuxième emploi;

QUE le coût de ces dits frais soient déterminés lors d'une prochaine rencontre des membres du conseil municipal.

ADOPTÉE ET SIGNÉE SÉANCE TENANTE

Concernant la ou les inscriptions au Congrès annuel de la FQM, les membres du conseil désirent remettre leur décision à une session ultérieure afin de leur permettre d'en prendre connaissance.

R-08-06-104
Autoriser la directrice
à assister au Séminaire
annuel d'Infotech

Il est proposé par Monsieur le conseiller Yves Payette, appuyé par Madame la conseillère Chantal Tanguay et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser la directrice-générale/secrétaire-trésorière à assister au Séminaire offert par Infotech, le 10 juin prochain à Drummondville;

QUE la municipalité paie les frais d'inscription de quarante-cinq dollars (45\$) ainsi que tous les frais s'y rapportant sur réception des pièces justificatives.

ADOPTÉE ET SIGNÉE SÉANCE TENANTE

R-08-06-105
Comptes à payer

Il est proposé par Monsieur le conseiller Yannick Lemire, appuyé par Monsieur le conseiller Donald Laliberté et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter les comptes ci-dessous mentionnés et d'autoriser la secrétaire d'en effectuer le paiement.

ADOPTÉE

Le 2 juin 2008

COMPTES À PAYER

210	ADMQ	inscription au congrès	395,06
268	Mme Danielle Asselin	sem fin le 17-05-2008	296,03
269	Mme Danielle Asselin	sem fin le 10-05-2008	183,18
270	Mme Danielle Asselin	sem fin le 03-05-2008	276,17
271	M. Serge Soucy	sem fin le 17-05-2008	43,61
272	M. Réjean Dubuc	sem fin le 17-05-2008	502,79
273	M. Réjean Dubuc	sem fin le 10-05-2008	394,49
274	M. Réjean Dubuc	sem fin le 03-05-2008	368,80
275	Mme Hélène Lessard	21-22 avril + réunion travail	147,51
276	M. Réjean Dubuc	sem fin le 24-05 + congé 19-05	543,75
277	Mme Danielle Asselin	sem fin le 24-05 + congé 19-05	183,22
278	Mme Micheline Breton	travaux bibliothèque 15h x 15\$/h	225,00
279	Distribution P. Larochelle	étiquettes biblio	65,47
280	Postes Canada	circulaire	29,71
281	Réseau logique	réparations ordi et clés USB	161,52
282	Fonds à l'inf. foncière	droits mutations avril 2008	3,00
283	M.R.C. de l'Érable	quote part	20 539,97
284	M. Donald Laliberté	réf et allo conseiller juin 2008	208,47
285	Librairie Lepage	volumes bibliothèque	324,30
286	Bertrand Laliberté Exc.	travaux de voirie	338,64
287	Imprimerie Fillion enr.	enveloppes et papier à lettres	180,60
288	M. Jocelyn Bédard	réf et allo maire juin 2008	694,74
289	Mme Chantal Tanguay	réf et allo conseillère juin 2008	208,47
290	Mme Francine Turmel	réf et allo conseillère juin 2008	208,47
291	M. Yves Payette	réf et allo conseiller	104,24
292	BIOLAB	tests d'eau salle	152,83
293	R.G.M.R.M.	ordures et recyc avril 2008	1215,02
294	Gaudreau Env. inc.	transport ord et recyc avril 2008	1977,41
295	M. Yannick Lemire	réf et allo conseiller juin 2008	208,47
296	MICHEL BENJAMIN	arpentage terrain industriel	538,98
297	SignoTech inc	numéros civiques	13,57
298	L'Excellence Cie d'Ass-vie	prime juin 2008 ass-collective	175,33
299	SONIC	propane caserne	266,35
300	Municipalité Villeroy	quote-part Route des 4 comtés 2008	2 241,00
301	Ministère sécurité publique	1 ^{er} versementSQ	<u>26 771,00</u>
Total des chèques émis			60 187,17

R-08-06-106
2^e avance de 1 000\$
au Comité
d'Embellissement

CONSIDÉRANT QUE le Comité de développement de Lourdes ne peut toujours pas émettre des chèques;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Donald Laliberté, appuyé par Monsieur le conseiller Yannick Lemire et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser d'émettre un deuxième chèque au Comité d'Embellissement au montant de mille dollars (1 000\$), et ce, aux mêmes conditions que le premier chèque, soit le remboursement lorsque l'argent au compte du Comité de Développement sera accessible;

QUE ce montant soit pris au poste des projets spéciaux, prévu au budget 2008 de la municipalité.

ADOPTÉE ET SIGNÉE SÉANCE TENANTE

R-08-06-107
Rapport semestriel

Il est proposé par Monsieur le conseiller Donald Laliberté, appuyé par Madame la conseillère Francine Turmel et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter le rapport semestriel, tel que présenté.

ADOPTÉE

R-08-06-108
Autorisation pour
enregistrement du
nom de domaine à
la Municipalité de
Notre-Dame-de-Lourdes
(région de Joliette)

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Notre-Dame-de-Lourdes a besoin de notre consentement pour l'enregistrement de leur dom de domaine, soit : notredamedelourdes.ca;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Yves Payette, appuyé par Monsieur le conseiller Normand Nault et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser la directrice-générale/secrétaire-trésorière à signer, pour et au nom de la municipalité, l'accord, demandé par la municipalité de Notre-Dame-de-Lourdes, région de Joliette, pour l'enregistrement du nom de domaine tel que soumis par cette dernière.

ADOPTÉE ET SIGNÉE SÉANCE TENANTE

Le 2 juin 2008

Questions :

- terrain de jeux : possibilité de reçu pour des fins d'impôt
- Comité de Développement de Lourdes
- rues Nadeau et Ouellet

R-08-06-109

Levée de la session

Il est proposé par Madame la conseillère Francine Turmel, appuyé par Monsieur le conseiller Yves Payette et résolu à l'unanimité des conseillers que la session levée à 21h35.

ADOPTÉE

MAIRE

SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE